

13

FÉV

2024

Autorisations / Autorisations de construire : préalables, définitives ou par annonce de travaux (APA, APAT, DD, DP, M)

Requête n° : DD 329450

Commune(s) et lieu(x) : Satigny, Route de Créderly (Site temporaire de Choully)

Requérant(e)(s) : Bundesamt für Zoll und Grenzsicherheit BAZG - M Bergmann Daniel, TPG - Transport publics genevois - M Modola Franck, Service Industriel de Genève (SIG) - M Doriguzzi Hervé, Service Industriel de Genève (SIG) - M Schulz Frédéric, Swiss Towers SA, Swisscom (Suisse) SA - M Jetzer Sébastien

Mandataire : Axians Suisse SA - M Dos Santos Pais Rui

Nature de l'ouvrage : Construction d'une installation de communication mobile provisoire (18 mois)

Dérogation(s) accordée(s) : Art. 24 et suivants, Loi fédérale sur l'aménagement du territoire; Art. 27 et suivants, Loi d'application de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire

Zone(s) de construction : AG-

Parcelle(s) : Satigny (n° 7959)

Propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) : (SIG) Service Industriel de Genève

Cette décision peut faire l'objet de recours auprès du Tribunal administratif de première instance, conformément à la loi sur la procédure administrative (délai 30 jours à compter de la présente publication, sous réserve de l'article 63 de la loi sur la procédure administrative, adresse: 4, rue Ami-Lullin, case postale 3888, 1211 Genève 3).